QUE CONSIDÈRE-T-ON COMME UNE CONSOMMATION?

1

BIÈRE ORDINAIRE

(12 OZ)

OU

1

VIN

(5 OZ)

OU

1

SPIRITUEUX

(1.5 OZ)

PAS PLUS QUE...

ᐅᓴᓇᕆᔭᖅᑕᒃ
LET'S BE AWARE
QAUYIMAGIAQAQTUGUT
AYONS LES IDÉES CLAIRES

Pour plus de renseignements sur Ayons les idées claires, visite notre site Web :

www.ujjiqsuqta.ca
www.ResponsibleNunavut.ca
/ResponsibleNunavut

Nunavut

* Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada.